Interventions structurelles communautaires et emploi

1996/2057(COS) - 29/10/1996

Le rapport d'initiative de M. Carlos LAGE(PSE), adopté le 29 octobre par la commission de la politique régionale constate que l'aide structurelle de l'UE a beaucoup contribué, ces dernières années, à un accroissement de la croissance économique dans plusieurs Etats membres. En revanche, il n'en est pas de même pour sa contribution à la lutte contre le chômage. En effet, la croissance économique ne permettait pas, à elle seule, de faire diminuer suffisamment le taux de chômage élevé que l'on connaît actuellement. Pour la commission, le problème tient moins au manque de ressources des Fonds structurels qu'à la façon dont l'argent est dépensé. D'où sa demande de mesures plus axées sur l'emploi qui nécessitent une réforme des fonds structurels. Il faut une sélection fondée sur une étude systématique du lien entre chaque écu dépensé et chaque création d'emploi. La commission préconise également un meilleur équilibre entre les investissements dans les infrastructures et les investissements dans les ressources humaines. Elle plaide pour un renforcement des initiatives visant à améliorer l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, notamment féminin. Autre domaine à privilégier : la culture et le tourisme qui sont créateurs d'emplois.